

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bien qu'active et engagée dans les sujets réglementaires et environnementaux, l'industrie de la nutrition des plantes dans une situation vulnérable en 2018

Puteaux,
le 26 novembre 2019

En 2018, l'industrie de la nutrition des plantes (engrais, amendements et biostimulants), représentée en France et en Europe par l'UNIFA (Union des Industries de la Fertilisation) a connu une situation inédite de fragilisation de ses activités, tout en demeurant active et engagée dans les enjeux réglementaires et environnementaux d'actualité.

En effet, et ce, en dehors de tout contexte de crise agricole ou de conditions météorologiques exceptionnelles, tous les indicateurs économiques (à l'exception du chiffre d'affaires) du secteur ont affiché une baisse :

- ✓ deux sites de production implantés sur le territoire français ont cessé leur activité en 2018 ;
- ✓ l'impact est direct sur l'emploi : ce sont ainsi près de 350 ETP qui ont disparu entre 2016 et 2018 ;
- ✓ les volumes de livraisons de la campagne 2018/2019 marquent un retrait avec 8,7 millions de tonnes d'engrais minéraux et organo-minéraux livrés (- 4% /2017-18) et 2,3 millions de tonnes d'amendements minéraux basiques (- 6% /2017-18). Au global, les livraisons sont en retrait de 4% par rapport à la moyenne des trois dernières campagnes.

Contact UNIFA

Muriel Chrisostome- Communication et Affaires
Publiques
Tel - 01 46 53 10 20 - 06 22 11 66 72
mchrisostome@unifa.fr
Site : www.unifa.fr
UNIFA : Le Diamant A - 92909 La Défense cedex

A propos de l'UNIFA

L'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) est une organisation professionnelle qui représente une famille d'acteurs stratégiques de la filière agricole. Elle a pour mission de promouvoir le rôle fondamental des producteurs de fertilisants dans le développement d'une agriculture compétitive et durable en France et de défendre leurs intérêts. L'UNIFA compte 41 adhérents qui produisent des engrais, des amendements et des biostimulants en France et en Europe. Ses adhérents représentent 96 % de la production française de fertilisants et 78 % des livraisons, sur un marché annuel de plus de 18 millions de tonnes de produits. L'UNIFA est certifiée Quali'OP.

Florence Nys, Déléguée Générale de l'UNIFA, tire la sonnette d'alarme : *«Adaptable par nature, l'industrie de la nutrition des plantes est aujourd'hui confrontée à des difficultés qui menacent sa compétitivité en France et en Europe. Cette situation est de nature à impacter les performances de l'agriculture française et, à terme, la souveraineté alimentaire de la France ».*

L'UNIFA alerte sur les conséquences de mesures économiques ou réglementaires trop restrictives ou coercitives qui accroîtraient la vulnérabilité d'un secteur pourtant acteur majeur de la chaîne agroalimentaire. L'UNIFA demande pour ses adhérents le maintien des conditions d'une saine et juste concurrence avec les autres acteurs européens et hors Union Européenne.

Ce contexte difficile n'a cependant pas freiné les industriels réunis au sein de l'UNIFA, qui ont continué à assumer pleinement leur rôle d'acteurs économiques responsables, force de propositions face aux enjeux réglementaires et environnementaux d'actualité.

C'est ainsi qu'ils ont accueilli favorablement la publication du Nouveau Règlement Européen des Matières Fertilisantes et engagé le travail de normalisation nécessaire à sa mise en œuvre.



Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

L'UNIFA a aussi été force de proposition sur les aspects agricoles de l'économie circulaire dans le cadre de la loi du même nom qui devrait être votée en fin d'année 2019.

De même, l'UNIFA a participé au printemps dernier à l'élaboration du Guide de Bonnes Pratiques français dans le cadre du Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA).

Renaud Bernardi, Président de l'UNIFA, conclut : « *Les membres de l'UNIFA entendent maintenir un dialogue sain avec les décideurs publics et les parties prenantes du monde agricole, sur tous les sujets qui nécessitent leur expertise, avec comme objectif le développement d'un environnement profitable à tous* ».